

L'œuvre de la liberté

Ce dimanche 11 janvier 2015, au travers des immenses rassemblements en hommage aux victimes des attaques terroristes qui viennent de frapper notre pays, le peuple français dans toute sa diversité politique, confessionnelle et générationnelle a réaffirmé son unité autour des valeurs de la République. C'est une affirmation de sens et de solidarité, d'intelligence et de résistance dont il importe de prendre toute la mesure en amplifiant la résonance de liberté.

La liberté s'affirme, s'exerce, s'expérimente, se transmet par l'intelligence, l'esprit critique et l'imagination. C'est un choix d'humanité, un choix de tolérance : tolérance vis-à-vis de l'autre, tolérance vis-à-vis du possible, de ce qui s'invente, de ce qui se découvre. Une culture de l'exigence et de la résistance, de la rigueur et du courage.

La liberté est un art, avec ses inspirations et ses savoir-faire. Elle se travaille, s'accompagne, se manifeste, se partage, s'applaudit. Ce dimanche 11 janvier, son spectacle sur les places de nos villes et de nos villages a été magnifique. En tentant de briser *Charlie Hebdo*, c'est le peuple tout entier, dans sa force créatrice – celle de chacun, celle de tous –, qui a été menacé. La réplique a été immédiate, unanime, solennelle : l'œuvre de la liberté continuera de se déployer, contre la violence, le meurtre et l'obscurité, pour la construction d'un avenir libre et inventif dont les arts et la culture sont les outils premiers. Nous avons plus que jamais besoin de leur force d'émancipation.

Ce moment exceptionnel que vient de vivre notre société rassemblée et qu'a élargi un puissant écho partout dans le monde confère aux élus un devoir de résistance et d'espoir à la hauteur de cet exemplaire élan du peuple français dont ils sont les représentants. Les responsables politiques nationaux et locaux – ceux des communes, des départements, des régions – doivent être les garants de l'art de la liberté. Ils doivent préserver et amplifier les conditions de possibilité de ses manifestations dans leur plus grande diversité, des plus savantes au plus immédiates, des plus intimes au plus spectaculaires, des plus citoyennes aux plus professionnelles.

La Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) mettra toute sa force pour promouvoir le combat afin que vive l'œuvre de la liberté, aux côtés des artistes et des professionnels de la culture, aux côtés de tous nos concitoyens, aux côtés des forces de liberté de tous les pays, de toutes les cultures. La FNCC sait que les arts et la culture ne se réduisent pas à une proposition de pur et simple divertissement, de fêtes oubliées ou à une niche d'emplois et de création de richesses économiques, mais manifestent nos valeurs fondamentales. Elle sait que les arts et la culture ne sont pas non plus les traces figées d'une identité sociale, communautaire ou nationale forclosée, mais l'avant-garde de notre humanisme et de son espoir d'universalité.

Le Président
et le Conseil d'Administration de la FNCC
Mardi 13 Janvier 2015